

# GOUVERNANCE ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Adopté le : 21 février 2020

## Table des matières

Liste des acronymes.....	3
Mission.....	4
Trois thématiques ciblés.....	4
Retombés attendus.....	4
Cibles régionales.....	4
Faits saillants Capitale-Nationale.....	6
Cinq rôles attendus de la TIR-SHV (2019-2021).....	6
Rôles et responsabilités des différents comités et autres.....	7
Fonction de coordination 2019-2021.....	11
Schéma des thématiques et/ou projets de la Mobilisation.....	13
Grille d'analyse utilisé pour la priorisation des actions.....	14
Annexe 1   Politique interne #1 : Demande d'appui.....	15

## Liste des acronymes

ATV	Accès transports viables
CS	Commission scolaire
CIUSSSCN	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
CRISA	Comité régional en sécurité alimentaire
DAS	Déplacements actifs et sécuritaires
DCNAT-MTQ	Direction de la Capitale-Nationale - Ministère des Transports du Québec
DSPublique	Direction de santé publique
IRC-CN	Instance régionale de concertation de la Capitale-Nationale
IUCPQ	Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
IUSMQ	Institut universitaire en santé mentale de Québec
MADA	Municipalité amie des aînés
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MRC	Municipalité régionale de comté
MTQ-DST	Ministère des Transports du Québec - Direction de la sécurité en transport
MVPA	Mode de vie physiquement actif
M361	Anciennement Québec en Forme
PFM	Politique familiale municipale
PLC	Producteurs laitiers du Canada
RLP	Regroupement local de partenaires
RCPE-QCA	Regroupement des Centres de la Petite Enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches
RDC-CN	Réseau en développement des communautés Capitale-Nationale
RSEQ-QCA	Réseau du sport étudiant du Québec - Québec et Chaudière-Appalaches
SA	Saine alimentation pour tous
SCC	Société canadienne du cancer
SHV	Saines habitudes de vie
TIR-SHV	Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie
UL	Université Laval
ULSAS	Université Laval - Services des activités sportives
ULSCN	Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe d'individus conscients et engagés puisse changer le monde. En fait, c'est la seule chose qu'il a toujours fait. » *Margaret Mead*

## Mission

Travailler ensemble à la création d'environnements favorables à l'adoption de saines habitudes de vie par la population de la région de la Capitale-Nationale avec la volonté de réduire aussi les inégalités sociales de santé.

## Trois thématiques ciblées

1. Saine alimentation pour tous
2. Mode de vie physiquement actif
3. Prendre soin de notre monde (monde municipal).

## Retombés attendus

- Développer des projets partagés entre organisations grâce aux expertises complémentaires en ayant des partenaires mieux coordonnés et mobilisés pour améliorer la qualité de vie dans les communautés (Mesure 2.2).
- Contribuer à ce que plus de personnes particulièrement dans les communautés défavorisées aient accès à des aliments sains (Mesure 3.1).

## Cibles régionales

- Faire en sorte que 90 % des municipalités de 1000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents (75 % au Québec).
- Atteindre une consommation de cinq fruits et légumes, chaque jour, chez plus de la moitié de la population (46,3 % au Québec).

### *Dans la Capitale-Nationale*

- En 2015-2016, globalement quatre adultes sur dix consomment la quantité recommandée;
  - Cible atteinte chez les femmes, mais loin de l'être chez les hommes;
  - Importante inégalité sociale de consommation de fruits et légumes selon la scolarité;
  - En 2016-2017, près de la moitié des jeunes du secondaire consomment la quantité recommandée, un peu moins de filles que de garçons;
  - Diminution notable entre 2010-2011 et 2016-2017 (7 points de pourcentage ou 13 %);
  - Importante inégalité sociale de consommation de fruits et légumes selon la scolarité des parents.
- Faire bondir de 20 % la proportion de jeunes âgés de 12 à 17 ans actifs durant leurs loisirs et déplacements (44 % au Québec).

### *Dans la Capitale-Nationale*

- La proportion de jeunes actifs a augmenté entre 2010-2011 et 2016-2017, passant de 33 % à 37 % (augmentation de 4 points de pourcentage ou 12 %);
- Les garçons sont plus actifs que les filles;
- La proportion de jeunes sédentaires a diminué entre 2010-2011 et 2016-2017, passant de 19 % à 15 % (diminution de 4 points de pourcentage ou 21 %);
- En 2016-2017, la sédentarité est comparable entre les sexes.

### *Dans la Capitale-Nationale*

- La proportion de jeunes actifs est beaucoup plus élevée chez les élèves dont les parents ont un diplôme d'études postsecondaires comparativement à ceux dont les parents sont sans diplôme d'études secondaires;
  - La proportion de jeunes sédentaires est beaucoup plus faible chez les élèves dont les parents ont un diplôme d'études postsecondaires comparativement à ceux dont les parents sont sans diplôme d'études secondaires.
- Réduire de 10 % l'écart de mortalité prématurée entre les personnes les plus défavorisées et les plus favorisées sur le plan socioéconomique.

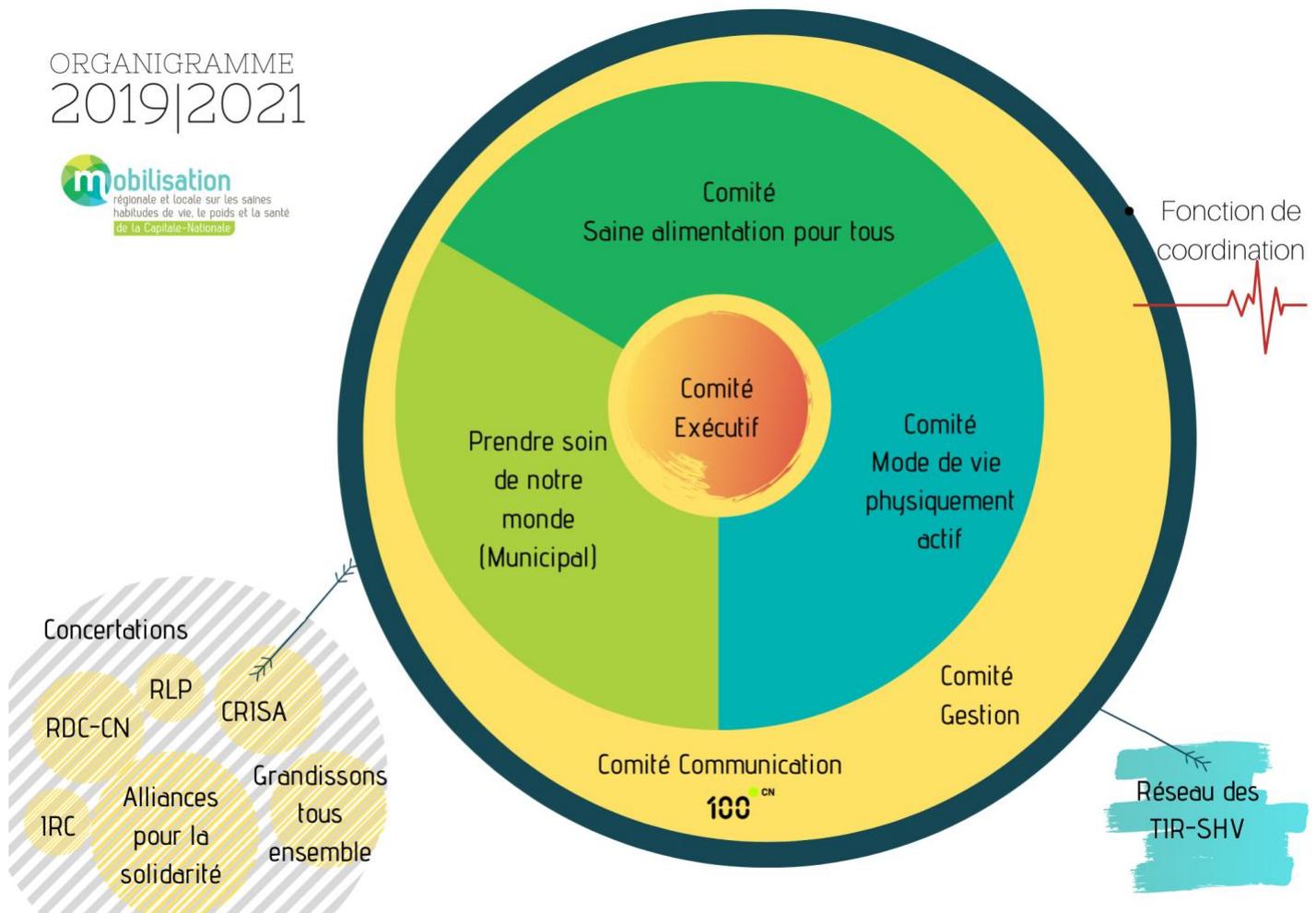
## Faits saillants Capitale-Nationale

- Amélioration pour l'activité physique;
- Recul de la consommation de fruits et légumes chez les jeunes du secondaire;
- Diminution de la malbouffe le midi;
- Augmentation de la consommation quotidienne d'eau;
- Présence d'inégalités sociales de santé.

## Cinq rôles attendus de la TIR-SHV (2019-2021)

1. Soutenir la formation et le perfectionnement des intervenants et des acteurs de la région;
2. Promouvoir le soutien et la mise en valeur des politiques, des mesures et des initiatives favorables aux environnements;
3. Mobiliser, influencer et faire la mise en réseau des acteurs régionaux et des ressources professionnelles;
4. Offrir du soutien au développement d'une culture évaluative;
5. Identifier les besoins et les opportunités des communautés et des régions.

ORGANIGRAMME  
2019|2021



## Rôles et responsabilités des différents comités et autres

### *Coordination*

Coordonne le comité exécutif et supporte les partenaires dans la réalisation du plan d'action et du plan de communication. Elle mobilise les acteurs intersectoriels autour des objectifs du plan. (\*réfère à voir page 12).

### *Comité exécutif (comité décisionnel de la Mobilisation, prise de décision par consensus)*

- Les membres sont des décideurs et acteurs locaux provenant d'organismes régionaux et nationaux.
- Minimale un représentant par thématique afin de couvrir les champs d'action.
- Le partenaire a l'opportunité de se faire remplacer. Il représente un organisme. Peut désigner un remplaçant si absence.
- Quorum = 50 % +1

Ses principales fonctions sont de :

- Consulter et représenter l'ensemble des partenaires de la Mobilisation;
- Décider des orientations et stratégies à adopter en assurant une vision globale;
- Prendre les décisions relatives au fonctionnement de la Mobilisation;
- Agir à titre de courroie d'information pour son propre réseau et d'agent de liaison avec d'autres tables de concertation (meilleure connaissance des organismes);
- Assurer un suivi de l'avancée des actions portées par les comités;
- Prévoir une activité ou événement annuel pour mobiliser les partenaires;
- Définir les besoins des ressources humaines.

### *Comité de gestion*

- Les membres sont formés de la fiducie (Direction de santé publique) du ou des mandataires financiers, du bailleur de fonds (M361) et de la coordination.
- Les membres du comité de gestion doivent être à l'exécutif. Soutien au niveau stratégique de la coordination dans la réalisation de ses mandats.
- Nécessité de se rencontrer avant le comité exécutif.

Ses principales fonctions sont de :

- Veiller à l'embauche et à l'encadrement des ressources humaines et à offrir le soutien stratégique nécessaire pour la réalisation des mandats (mise en place de mesures d'appréciation du personnel qualitative et quantitative);
- Gérer les urgences au besoin<sup>1</sup>;
- Agir à titre de vigie;
- Soumettre des recommandations au comité exécutif qui les adopte;
- Adopter la proposition d'ordre du jour des comités thématiques;
- Transmettre un rapport financier global à chaque exécutif.

### *Fiducie*

- Transmettre un suivi budgétaire mensuel à la coordination et au comité de gestion à l'intérieur d'un fichier unique et partagé.

### *Mandataire (s) financier (s)*

- Doit fournir un contrat de travail aux ressources humaines;
- Effectuer le suivi du temps cumulé et des vacances des ressources humaines;
- Rémunérer les ressources humaines;
- Transmettre un suivi budgétaire mensuel à la coordination et au comité de gestion à l'intérieur d'un fichier unique et partagé.

### *Comités thématiques*

- Majoritairement formés d'acteurs impliqués dans la thématique à l'échelle régionale qui maîtrise la réalité locale, la réalité régionale et les opportunités à saisir.

Ses principales fonctions sont de :

- Planifier et proposer en collaboration avec la coordination l'ordre du jour du comité exécutif;
- Évaluer les étapes de réalisation à entreprendre, réaliser les actions du plan opérationnel;
- Gérer les tâches opérationnelles issues de la réalisation des actions.

---

<sup>1</sup> Urgence = Prise de décision rapide d'ordre administratif et stratégique en cohérence avec le plan d'action. Les décisions ne permettent pas la redirection de sommes. Si la décision est d'ordre financier, si plus de 500 \$ nécessite une approbation de l'ensemble du comité exécutif.

### *Responsable d'un comité thématique*

- Un responsable est nommé par le comité thématique en septembre pour une année. Il assure le pont entre le comité exécutif et le comité thématique. Il planifie aussi les rencontres selon les besoins avec ou sans la coordination.

### *Sous-comité*

Le sous-comité réalise l'action en fonction du changement souhaité, de la stratégie établie, des effectifs disponibles et des barrières d'action. Il est formé minimalement d'un porteur d'action et de collaborateurs.

### *Porteur d'action*

- Il peut être désigné en fonction de ses connaissances, des opportunités, de son mandat et de ses intérêts individuels ou à titre d'organisation. Fait partie des acteurs clés.

Son rôle est de :

- mettre en œuvre les moyens pour atteindre les résultats collectifs en équipe;
- mobiliser les partenaires tout en agissant à titre de chef d'équipe. Il n'est pas l'unique tributaire des résultats, mais il établit le calendrier de travail (obligation de moyens);
- assurer et maintenir un lien privilégié avec la coordination de la Mobilisation;

### *Partenaires*

- Ils s'impliquent sur une base régulière.
- Ils peuvent provenir de tous types de réseaux et de paliers.

Leurs rôles sont de :

- se mobiliser autour des saines habitudes de vie en prenant part au réseau local, régional ou national;
- prendre part aux rassemblements et activités de la Mobilisation.

### *Collaborateurs*

- Ils s'impliquent de façon ponctuelle.
- Ils sont partenaires volontaires.

Leurs rôles sont de :

- contribuer activement à la réalisation des actions en cohérence avec les objectifs et les stratégies établis;
- assurer le suivi des indicateurs avec le porteur d'action sur une base continue;
- participer à l'évaluation de l'action annuellement;
- diffuser l'information et contaminer positivement son entourage.

### *Comité ad hoc*

Ce comité contribue à faire avancer le plan d'action sporadiquement.

## Fonction de coordination 2019-2021

Il est prévu qu'une partie du rôle de coordination soit partagé par deux ressources.

1. Coordination et mise en réseau
1.1. Susciter et maintenir la mobilisation de divers partenaires, notamment les représentants régionaux des ministères impliqués directement dans la PGPS.
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Préparer les rencontres du comité exécutif et du comité de gestion et établir le calendrier des rencontres;</li><li>▪ Rencontrer de nouveaux partenaires afin de développer des partenariats;</li><li>▪ Assurer le suivi auprès de l'ensemble des comités de la Mobilisation et partager les infos pertinentes;</li><li>▪ Préparer et animer les rencontres des comités de travail de la TIR-SHV selon les besoins et en collaboration avec les chargés de projet ou les représentants des comités.</li></ul>
1.2. Coordonner la planification, la réalisation et l'évaluation des activités du plan d'action 2019-2021.
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Définir la séquence de planification qui mènera à l'élaboration du plan d'action 2021-...;</li><li>▪ Procéder à une évaluation annuelle de la gouvernance de la Mobilisation (dépôt de propositions de modèle de gouvernance et de rôles et mandats des comités);</li><li>▪ Mettre en place des mécanismes avec les chargés de projet.</li></ul>
1.3. Associer les partenaires à l'identification et à l'atteinte des objectifs, à la prise de décision et à la résolution de problèmes.
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Aller sonder les besoins des comités, utiliser des techniques participatives dans l'animation.</li></ul>
1.4. Favoriser la contribution des partenaires à la mise en œuvre du plan d'action 2019-2021.
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Déléguer certains gestes-clés entre la coordination, les porteurs d'action et les membres de l'exécutif et du comité de gestion.</li></ul>
1.5. Mettre en place des mécanismes afin d'assurer l'arrimage des travaux de la TIR-SHV avec les autres instances de concertation régionales et locales, et particulièrement avec la CAR.
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Siéger et prendre part aux travaux d'autres instances de concertation.</li></ul>
1.6. Faciliter le réseautage afin d'assurer le lien entre les paliers local, régional et national.
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Définir et mettre en œuvre des mécanismes de communication et d'appropriation afin d'informer les membres de différents paliers (ex. : tableau de suivi des actions);</li><li>▪ Organiser une rencontre annuelle de l'ensemble des partenaires de la mobilisation, incluant le palier local (cibler une thématique pertinente);</li><li>▪ Définir des mécanismes d'implication afin que le local puisse être impliqué dans les processus de consultation de la Mobilisation.</li></ul>

<b>1. Coordination et mise en réseau</b>
1.7. Travailler en étroite collaboration avec le(s) coordonnateur(s) national (aux) du réseau des TIR-SHV et participer aux activités de développement des compétences.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre part aux rencontres du réseau des TIR-SHV;</li> <li>▪ Développer et entretenir les liens avec les coordonnateurs des autres régions;</li> <li>▪ Aller chercher de l'information sur les avancées et les enjeux des autres régions.</li> </ul>
1.8. Assurer une veille stratégique des opportunités et enjeux.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Informer les membres de la mobilisation des opportunités ou initiatives des autres régions.</li> </ul>
<b>2. Planification, gestion des ressources financières et des redditions de comptes</b>
2.1. Veiller à la saine gestion financière de la TIR-SHV.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collaborer avec l'organisme fiduciaire et le comité de gestion (s'assurer d'avoir les chiffres à jour, identifier les questions et réflexions).</li> </ul>
2.2. Veiller au respect des échéanciers.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définir un calendrier de travail qui permet de respecter les échéanciers, tant ceux imposés par les bailleurs de fonds que ceux provenant des partenaires de la mobilisation.</li> </ul>
2.3. Coordonner l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan d'action régionale 2019-2021.
2.4. Effectuer la reddition de compte du plan d'action régionale 2019-2021.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fournir les outils adéquats, et au bon moment, afin d'évaluer et planifier les actions et les travaux de la mobilisation.</li> </ul>

# Schéma des thématiques et/ou projets de la Mobilisation

## Thématiques et/ou projets de la Mobilisation

**Communication / 100 degrés**

- Accès transports viables.
- CIUSSS de la Capitale-Nationale
- RAUQ
- RSEQ-QCA
- Tremplin santé
- Société canadienne du cancer

**Saine alimentation pour tous**

- CIUSSS de la Capitale-Nationale
- CRISA / SIPPE
- MAPAQ CN
- Mobilisation Haute-Ville
- Pignon bleu
- Producteurs laitiers du Canada
- RAUQ
- RCPE-QCA
- Mon équilibre UL / INAF
- Sécurité alimentaire Limoilou
- Sécurité alimentaire Portneuf
- Tremplin santé
- Ville de Québec
- Vivre en ville

**Mode de vie physiquement actif**

- Accès loisirs Québec
- CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Commission scolaire de la Capitale
- Mobilisation Haute-Ville
- RSEQ-QCA
- Réseau H2Go
- RCPE-QCA
- ULSCN

**Prendre soin de notre monde / Déplacements actifs et collectifs**

- Accès Transports viables.
- CIUSSS de la Capitale-Nationale (organisation communautaire, équipe environnement, MVESS)
- Grandissons tous ensemble
- Ministère des affaires municipales et de l'habitation
- Ministère de la famille
- Société canadienne du cancer
- Unité loisirs et sports de la Capitale-Nationale
- Ville de Québec

## Partenaires et/ou liens

Regroupements locaux de partenaires de la région  
(Avenir d'enfants, développement social)

Liens avec les APP et APPR de la DSPublique du CIUSSS de la Capitale-Nationale



Carte sociale  
2019-12-13

## Mobilisation

**Comité exécutif:**

- ATV
- Commission scolaire de la Capitale
- Côte-à-Côte en action
- CIUSSS Capitale-Nationale (2)
- MAPAQ CN
- M361
- Ministère de la famille
- RSEQ-QCA
- Tremplin santé
- ULSCN
- Ville de Québec

**Comité de gestion :** RSEQ-QCA, M361, ATV, DSPublique

**Fiduciaire:** DSPublique

**Mandataires financiers:** RSEQ-QCA, ATV

Réseau des Tables Intersectorielles régionales en saines habitudes de vie (16)

Siège au comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire. (CRISA)

Liens :  
Grandissons tous ensemble, RDC-CN, Alliances pour la solidarité, IRC-CN



**L'action remplit 1 des 5 rôles des TIR-SHV;**

1. Soutien à la formation et au perfectionnement des intervenants et acteurs de la région.
2. Promotion, soutien et mise en valeur de politiques, mesures et initiatives favorables aux environnements.
3. Mobilisation, influence et mise en réseau des acteurs régionaux et ressources professionnelles.
4. Soutien au développement pour une culture évaluative.
5. Identification des besoins et opportunités des communautés et des régions.

**Conditions sine qua non (répondre au minimum à un des objectifs)**

- Influencer les décideurs des différents milieux pour la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie, notamment dans l'adoption de politiques publiques, de programmes ou de services;
- Transformer la norme sociale de la population de la région au regard de chacune des cibles et thématiques retenues;
- Adapter les interventions universelles en tenant compte des différents groupes et territoires défavorisés.

**Éléments à considérer en priorité**

1. Implique minimalement plus qu'un partenaire (intersectoriel). (5 points)
2. Action structurante et porteuse d'une continuité avec les actions qui se poursuivent et les nouvelles qui se développent. (4 points)
3. Engendre des retombées significatives. (3 points)
4. S'inspire des meilleures pratiques et assure une complémentarité pour éviter du double financement. (2 points)
5. Favorise la participation citoyenne, lorsque possible. (1 point)

\*Favoriser PSNM et MVPA pour l'utilisation des sommes résiduelles par rapport à l'enveloppe SA pour tous.

## Annexe 1 | Politique interne #1 : Demande d'appui

### Mise en contexte

La Mobilisation régionale et locale sur les saines habitudes de vie, le poids et la santé de la Capitale-Nationale (TIR-SHV Capitale-Nationale), reçoit occasionnellement des demandes de d'appui pour différents projets ou initiatives.

En tant que Table intersectorielle en saines habitudes de vie (TIR-SHV), la Mobilisation est une instance impliquée, rigoureuse, et se positionne comme l'alliée privilégiée qui catalyse les forces vives des milieux pour améliorer la qualité de vie des citoyens. Sa force doit être son accompagnement fiable, pondéré et équitable<sup>2</sup>.

Étant une table réunissant différents partenaires provenant de ministères et organismes régionaux et locaux, il a été convenu de se doter d'une politique interne sur le sujet afin que la procédure soit constante, neutre et connue des partenaires.

### Critères d'appui

La demande est évaluée selon 3 critères :

- la demande a une portée régionale ;
- la demande est collective et mobilise plusieurs partenaires et organisations et non seulement le porteur de projet ;
- la demande est reliée à un impact escompté dans les milieux, sur les thématiques travaillées par la Mobilisation.

La coordination évalue l'application de ces 3 critères, et l'alignement du projet avec la vision, les valeurs et le plan d'action de la Mobilisation. Elle peut solliciter le comité de gestion si besoin d'avis pour cette évaluation.

---

<sup>2</sup> Idéation issue du chantier de communication du réseau des TIR-SHV

## Procédure selon la nature des demandes

1. Pour un appui financier non inscrit au plan d'action, dans le cadre d'un projet qui est en concordance directe avec notre vision, nos valeurs et notre plan d'action :
  - La demande doit remplir 3 des 3 critères ci-dessus,
  - Demande de présentation du projet au comité exécutif par courriel (ou via la coordination), acceptée si non objection d'au moins un membre du comité exécutif,
  - Présentation du demandeur au comité exécutif (ou via la coordination)
  - Approbation à la majorité du comité exécutif composé des membres présents, moins le demandeur le cas échéant,
  - Si nécessité de validation de l'action par M361, soumission à M361 par la coordination
  
2. Pour un appui financier déjà inscrit au plan d'action, valorisé auprès d'une instance extérieure (exemple: contribution d'une ressource à un projet dans le cadre de son mandat financé par le plan d'action)
  - La demande doit remplir au moins 2 des 3 critères ci-dessus,
  - Approbation à la majorité du comité exécutif composé des membres présents, moins le demandeur le cas échéant,
  - Signature par un des membres du comité exécutif au nom de la Mobilisation
  
3. Pour un appui moral (lettre d'encouragement), dans le cadre d'un projet qui est en concordance directe avec notre vision, nos valeurs et notre plan d'action :
  - La demande doit remplir au moins 2 des 3 critères ci-dessus,
  - Approbation à la majorité du comité exécutif composé des membres présents, moins le demandeur le cas échéant,
  - Signature par un des membres du comité exécutif au nom de la Mobilisation
  
4. Pour un appui moral (lettre d'encouragement), dans le cadre d'un projet qui n'est pas en concordance directe avec notre vision, nos valeurs et notre plan d'action :
  - La demande doit remplir au moins 2 des 3 critères ci-dessus,
  - Demande de présentation du projet au comité exécutif par courriel (ou via la coordination), acceptée si non objection d'au moins un membre du comité exécutif,
  - Présentation du demandeur au comité exécutif (ou via la coordination)
  - Approbation à la majorité du comité exécutif composé des membres présents, moins le demandeur le cas échéant,

Exceptions pour les cas 2 et 3, en cas de demande urgente (entre les rencontres)

- les exceptions ne s'appliquent pas aux demandes adressées à des partenaires de la Mobilisation,
- la demande est envoyée au comité de gestion par courriel, avec un délai de réponse demandé (minimum 3 jours). Si la coordination ne reçoit pas d'objection dans ce délai, la lettre sera rédigée, et signée par un membre du comité de gestion au nom de la Mobilisation,
- En cas d'objection d'au moins un membre du comité de gestion, la lettre ne sera pas rédigée et le demandeur devra attendre à la prochaine rencontre du comité exécutif afin de venir présenter son projet.

**Présenté au comité exécutif le 21 mai 2020.**

**Adopté par le comité exécutif le : 30 juin 2020**